

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 h 30

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 10 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 3 juillet 2020, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, Mr MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, Mr BIELLE-BIARREY Laurent, Mme VILLA Pierrette, Mme PAILHORIE Anne, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, Mme FERRAND Isabelle, M. ROULET Pascal, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. GABEN Stéphane, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, Mme DELESCLUSE Pauline, M. BRUNOT Philippe, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, M. VINDIS Marcel, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

Était représenté :

- Monsieur DEGUIN Gérard pouvoir à Monsieur BIELLE-BIARREY Laurent.
- Monsieur COUDERC Patrick pouvoir à Monsieur GALABERT Vivian.

Absent :

- Monsieur MESTRE Didier.

Madame Pierrette VILLA a été désignée secrétaire de séance.

2020.37 - OBJET : MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

VOTE : Pour : 28

Mes Chers Collègues,

Selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-22), il appartient au Conseil Municipal de décider de créer des commissions, de fixer le nombre de Conseillers dans chaque commission et de les désigner.

A noter que dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Elles sont convoquées par Madame le Maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si Madame le Maire est absente ou empêchée. Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne font que préparer le travail et les délibérations du Conseil Municipal.

Je vous demande donc de bien vouloir vous prononcer sur la création de **7 commissions municipales** chargées d'étudier les questions qui seront soumises au

Conseil Municipal, le nombre de Conseillers de chaque commission et la désignation de ceux de ses membres qui siègeront dans telle ou telle commission.

Ainsi, je vous propose la création des commissions municipales suivantes :

- **RESSOURCES HUMAINES - FINANCES**
- **TRAVAUX – PATRIMOINE – ENVIRONNEMENT**
- **COHESION SOCIALE – ACTION EN FAVEUR DES SENIORS ET AUX PERSONNES HANDICAPEES.**
- **DEVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL – MOBILITE - ACCESSIBILITE SANTE.**
- **JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE**
- **ANIMATION LOCALE - COMMUNICATION – COMMERCE**
- **CULTURE – SPORT**

A présent, il convient d'une part de fixer à **8 (huit)** le nombre maximum de conseillers siégeant dans chaque commission et d'autre part de désigner les membres de chacune d'entre elles.

La Loi ne fixant pas de règle particulière visant la répartition des sièges de chaque commission, le Conseil Municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui correspond au mieux à la composition de l'assemblée.

Dans le respect du principe de la représentation proportionnelle permettant l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante, je vous propose de composer ces commissions comme suit :

- **5** élus de la liste de Mme Laurence LAMY
- **1** élu de la liste de Mr Pascal RAYSSAC
- **1** élu de la liste de Mr Christophe VIDAL
- **1** élu de la liste de Mr Didier MESTRE

Considérant l'exposé ci-dessus,

Il convient de désigner les élus qui siègeront dans ces commissions et je vous propose les compositions suivantes :

COMMISSION : RESSOURCES HUMAINES – FINANCES :

- Membres :
- Philippe MOINEAU
 - Jean Michel VALERO
 - Vincent JEANNE
 - Brigitte TREY D'OUSTEAU
 - Vivian GALABERT
 - Laurence DERRAMOND
 - Jean-Christophe VIDAL
 - Didier MESTRE

COMMISSION : TRAVAUX – PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT.

- Membres :
- Christian AMELING
 - Philippe MOINEAU
 - Pierrette VILLA
 - Patrick COUDERC

- Stéphanie LAFFAGE
- Pascal RAYSSAC
- Jean-Christophe VIDAL
- Didier MESTRE

COMMISSION : COHESION SOCIALE – ACTION EN FAVEUR DES SENIORS ET AUX PERSONNES HANDICAPEES .

- Membres :
- Jacqueline ANNETTE-OGIER
 - Isabelle FERRAND
 - Anne PAILHORIES
 - Gérard DEGUIN
 - Véronique ALBERTI-DEFFIS
 - Martine DERHOURHI
 - Simone BARRAULT
 - Didier MESTRE

COMMISSION : DEVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL MOBILITE - ACCESSIBILITE - SANTE.

- Membres :
- Gérard DEGUIN
 - Pierrette VILLA
 - Chantal TABANON
 - Pascal ROULET
 - Vivian GALABERT
 - Pascal RAYSSAC
 - Marcel VINDIS
 - Didier MESTRE

COMMISSION : JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE.

- Membres :
- Brigitte TREY D'OUSTEAU
 - Magali CHATOT
 - Anne PAILHORIES
 - Pauline DELESCLUSE
 - Jean-Michel VALERO
 - Martine DERHOURHI
 - Simone BARRAULT
 - Didier MESTRE

COMMISSION : ANIMATION LOCALE – COMMUNICATION - COMMERCE

- Membres :
- Magali CHATOT
 - Pauline DELESCLUSE
 - Laurent BIELLE-BIARREY
 - Chantal TABANON
 - Stéphanie LAFFAGE
 - Laurence DERRAMOND
 - Simone BARRAULT
 - Didier MESTRE

COMMISSION : SPORT – CULTURE

- Membres :
- Laurent BIELLE-BIARREY
 - Véronique ALBERTI-DEFFIS
 - Pascal ROULET
 - Isabelle FERRAND
 - Stéphane GABEN

- Philippe BRUNOT
- Marcel VINDIS
- Didier MESTRE

Je vous remercie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir vous prononcer sur la désignation des membres qui siégeront dans ces dites commissions.

Je vous remercie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

DECIDE de créer sept commissions municipales, comme suit :

- RESSOURCES HUMAINES – FINANCES.
- TRAVAUX – PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT.
- COHESION SOCIALE – ACTION EN FAVEUR DES SENIORS ET AUX PERSONNES HANDICAPEES.
- DEVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL MOBILITE -ACCESSIBILITE - SANTE.
- JEUNESSE – AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE.
- ANIMATION LOCALE – COMMUNICATION – COMMERCE
- SPORT – CULTURE

DESIGNE les membres siégeant aux commissions municipales, comme suit :

COMMISSION : RESSOURCES HUMAINES – FINANCES :

- Membres :
- Philippe MOINEAU
 - Jean Michel VALERO
 - Vincent JEANNE
 - Brigitte TREY D'OUSTEAU
 - Vivian GALABERT
 - Laurence DERRAMOND
 - Jean-Christophe VIDAL
 - Didier MESTRE

COMMISSION : TRAVAUX – PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT.

- Membres :
- Christian AMELING
 - Philippe MOINEAU
 - Pierrette VILLA
 - Patrick COUDERC
 - Stéphanie LAFFAGE
 - Pascal RAYSSAC
 - Jean-Christophe VIDAL
 - Didier MESTRE

COMMISSION : COHESION SOCIALE – ACTION EN FAVEUR DES SENIORS ET AUX PERSONNES HANDICAPEES .

- Membres :
- Jacqueline ANNETTE-OGIER
 - Isabelle FERRAND
 - Anne PAILHORIES
 - Gérard DEGUIN
 - Véronique ALBERTI-DEFFIS

- Martine DERHOURHI
- Simone BARRAULT
- Didier MESTRE

COMMISSION : DEVELOPPEMENT URBAIN ET RURAL MOBILITE - ACCESSIBILITE - SANTE.

- Membres :
- Gérard DEGUIN
 - Pierrette VILLA
 - Chantal TABANON
 - Pascal ROULET
 - Vivian GALABERT
 - Pascal RAYSSAC
 - Marcel VINDIS
 - Didier MESTRE

COMMISSION : JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES - PETITE ENFANCE.

- Membres :
- Brigitte TREY D'OUSTEAU
 - Magali CHATOT
 - Anne PAILHORIES
 - Pauline DELESCLUSE
 - Jean-Michel VALERO
 - Martine DERHOURHI
 - Simone BARRAULT
 - Didier MESTRE

COMMISSION : ANIMATION LOCALE - COMMUNICATION - COMMERCE

- Membres :
- Magali CHATOT
 - Pauline DELESCLUSE
 - Laurent BIELLE-BIARREY
 - Chantal TABANON
 - Stéphanie LAFFAGE
 - Laurence DERRAMOND
 - Simone BARRAULT
 - Didier MESTRE

COMMISSION : SPORT - CULTURE

- Membres :
- Laurent BIELLE-BIARREY
 - Véronique ALBERTI-DEFFIS
 - Pascal ROULET
 - Isabelle FERRAND
 - Stéphane GABEN
 - Philippe BRUNOT
 - Marcel VINDIS
 - Didier MESTRE

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois
à compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 16 juillet 2020

Pour copie conforme,

Le Maire,

Laurence LAFFAGE



Accusé de réception en préfecture
047-214700320-20200710-2020371-DE
Date de télétransmission : 16/07/2020
Date de réception préfecture : 16/07/2020